



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

URSSAF

Question écrite n° 96942

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude des personnels URSSAF concernant les perspectives de mutualisation d'activités, de postes ou de fonctions projetées par la direction de la caisse nationale dans le but de gérer au moindre coût mais aussi et surtout de réduire les effectifs. Ces personnels manifestent une opposition aux bases actuelles de la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et l'ACOSS, demandent le maintien des URSSAF dans la plénitude de leurs fonctions de recouvrement, le remplacement des départs afin de maintenir un service public de qualité et de proximité. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer précisément les intentions et les objectifs dans ce domaine et, au-delà, elle souhaite savoir si les URSSAF seront maintenues dans chaque département.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96942

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6132